

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 28 octobre 1987.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 18 du 5 mai 1989.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *GAILLARD Eric.* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Eric Gaillard.

⑦3 Titulaire(s) :

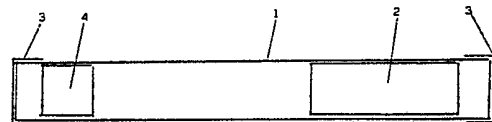
⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 **Filter respiratoire parfumé.**

⑤7 L'invention concerne un produit destiné à procurer à son utilisation un air parfumé tout en lui procurant un plaisir comparable à celui du fumeur.

Il est constitué d'un corps 1 creux en forme de tube contenant un tampon 2 réalisé dans une matière perméable à l'air et capable de retenir une essence parfumée. Des bouchons 3 amovibles empêchent le parfum de s'évaporer avant l'utilisation. Enfin un filtre 4 peut être placé du côté du corps 1 devant être tenu par les lèvres de l'utilisateur.

Le dispositif selon l'invention est destiné à de nombreux usages : substitut aux friandises, vecteur de médicaments destinés aux voies respiratoires, lutte contre la pollution atmosphérique, aide aux fumeurs désirant cesser leur activité.



FILTRE RESPIRATOIRE PARFUME

Ce produit est un dispositif permettant de respirer un air parfumé tout en apportant un plaisir comparable à celui qu'éprouve un fumeur.

5 La nocivité du tabac n'est plus à démontrer. De nombreuses méthodes sont proposées pour aider le fumeur à cesser son activité. A notre avis toutes ces méthodes sont trop radicales car elles n'offrent pas au fumeur un substitut dépourvu d'inconvénients. Nous pensons qu'il serait préférable de translater le besoin du fumeur vers un produit légèrement différent qui conserverait les aspects positifs de l'usage du tabac. Parmi les aspects positifs et non dangereux on peut citer:

- l'aide psychologique qu'apporte le fait de tenir une cigarette aux personnes mal à l'aise en public
- 15 -l'effort respiratoire qu'effectue le fumeur est favorable à sa décontraction et à son système musculaire
- le masquage d'une haleine désagréable
- le plaisir de la succion qui est profondément incrusté dans le subconscient de chacun
- 20 -etc...

Le produit que nous proposons permet de conserver tous ces aspects positifs sans nuire à la santé de son utilisateur.

Le produit comporte un tampon réalisé dans une matière perméable à l'air et capable de d'être parfumé. On peut citer comme matière: la ouate de cellulose, l'amiante, le papier filtre, le coton, etc...

Le tampon sera contenu dans un corps creux en forme de tube. Ce tube aura de préférence une longueur supérieure à celle du tampon de façon à éviter un contact direct entre la bouche ou les lèvres de l'utilisateur et le tampon. Les parois du corps seront de préférence non poreuses pour ne pas laisser passer l'air.

Le tampon sera parfumé soit par l'utilisateur soit par le fabricant. On peut imaginer toutes sortes de parfums, des plus classiques (menthe, réglisse, anis, vanille, etc...) aux plus originaux selon le goût de chacun. Dans le cas des fumeurs il serait possible de proposer des parfums rappelant leur tabac préféré. Le tampon pourrait même être imbibé d'essences médicamenteuses que l'utilisateur utiliserait à titre préventif ou curatif contre les maladies pulmonaires ou bronchiques.

Si le tampon est parfumé par le fabricant il faudra empêcher que le parfum ne s'évapore en prévoyant un emballage étanche à l'air.

Il serait souhaitable de placer entre le tampon et l'extrémité

du corps dirigé vers la bouche ^{de} l'utilisateur un filtre qui permettra de débarrasser l'air inhalé de la pollution.

L'ensemble corps, tampon et éventuellement filtre peuvent ne former qu'un tout indissociable que l'utilisateur jettera après usage. Il est aussi envisageable que le tube puisse être réutilisable et de proposer le tampon seul éventuellement mini d'un filtre.

Toutes les formes, dimensions, couleurs peuvent être envisagées. Par exemple on pourra donner au produit l'aspect d'une cigarette. La Fig. 1 montre une telle réalisation. Le corps (1) a les dimensions et l'aspect d'une cigarette. Il contient le tampon (2). Si le tampon est parfumé par le fabricant des bouchons (3) étanches à l'air empêchent le parfum de s'évaporer. Ces bouchons peuvent être une simple pellicule de papier traité, de feuille plastique ou de métal capable de se déposer très facilement. Enfin le filtre (4) est placé du côté destiné à être tenu par les lèvres de l'utilisateur.

L'utilisation du produit est simple. Si le tampon est pré-parfumé il suffit de retirer les bouchons (3) et d'inspirer à travers le produit. Sinon l'utilisateur parfume lui-même le tampon.

A titre d'exemple on peut citer l'utilisateur de pipe à qui on proposera un produit pouvant remplir le foyer de sa pipe. Dans ce cas le produit pourra être dépourvu de corps; le foyer de la pipe en fera office.

Ce produit pourra avoir plusieurs utilisations:

- aide aux fumeurs désirant cesser
- filtration de l'air respiré dans des lieux malsains (métro,...)
- inhalation de médicaments pour le système pulmonaire
- plaisir de sucer, de respirer une bonne odeur
- aide psychologique aux timides
- substitut aux friandises sans calories, sans risque de caries
- etc...

REVENDEICATIONS

- 1) Dispositif permettant à son utilisateur d'inhaler un air parfumé tout en lui procurant les plaisirs du fumeurs sans aucun des inconvénients caractérisé par le fait qu'il comporte un tampon réalisé dans une matière perméable à l'air ~~est~~ capable d'être parfumé telle que la ouate de cellulose, l'amiante, le coton hydrophile, le papier filtre, etc... L'utilisateur inhalera l'air à travers ce tampon.
- 5
- 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le tampon est parfumé par le fabricant avant la mise à disposition de l'utilisateur. Le parfum sera retenu dans une enceinte étanche à l'air afin d'éviter qu'il ne s'évapore.
- 10
- 3) Dispositif selon la revendication 1 ^{ou 2} caractérisé par le fait que le tampon est contenu dans un tube dont les parois sont étanches à l'air.
- 15
- 4) Dispositif selon la revendication 3 caractérisé par le fait que la longueur du tube est supérieure à celle du tampon.
- 20
- 5) Dispositif selon les revendications 1 ou 2 ou 3 ou 4 caractérisé par le fait qu'un filtre est placé entre le tampon et la bouche ou les lèvres de l'utilisateur.

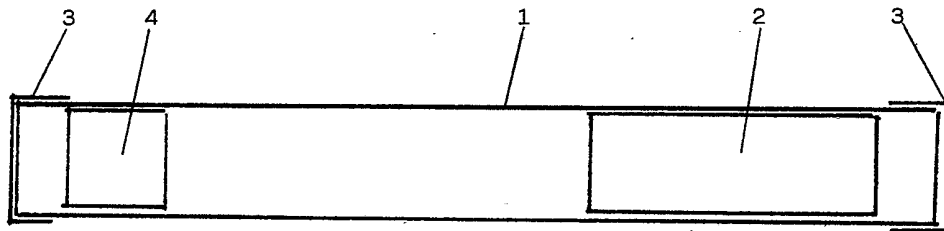


FIG.1